

Le Ceder devient service public de l'énergie



[Le Ceder](#) (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) vient de devenir officiellement l'opérateur du service public de la rénovation énergétique en Drôme et Vaucluse.

Dans ce cadre, de nouvelles permanences 'Information énergie' ont vu le jour afin de mieux répondre aux attentes des citoyens en matière de promotion des énergies renouvelables et d'éco consommation qu'assure le Ceder depuis 1981. Ainsi, si les 6 conseillers du Ceder, membre [du réseau Faire](#) accueillent déjà le public par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf mardi matin et mercredi) au 04 75 26 22 53 ou 04 90 36 39 16, des techniciens sont également disponibles pour accompagner de la réflexion à la réalisation de votre projet (projet, liste d'artisans labellisés, aides financières, choix du matériel) à :

Suze-la-Rousse : lundi (1^{er} du mois) après midi

Orange : mardi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois) matin



Ecrit par Echo du Mardi le 1 décembre 2021

Vaison-la-Romaine : jeudi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois) après midi

Valréas : jeudi (2^e et 4^e du mois) après midi

Donzère : lundi (3^e du mois) après midi

Nyons : mercredi (2^e et 4^e du mois) matin

Saint-Paul-Trois-Châteaux : jeudi (2^e et 4^e du mois) matin

Dieulefit : vendredi matin

Buis-les-Baronnies : jeudi (1^{er}, 3^e et 5^e du mois) matin

Montélimar : lundi matin et vendredi après midi

Détail des lieux et horaires des permanences sur le site www.ceder-provence.org